

Le paillis a tout bon !

Grâce au paillis, valorisez vos déchets verts issus de la tonte, de l'élagage ou de la taille (branchages, feuilles mortes...) en les broyant pour les répartir dans votre jardin. La technique est simple, il suffit d'étaler une couche de 5 cm de paillis sur le sol de votre jardin et la nature fera le reste !

En plus d'entretenir vos massifs et vos légumes, vous réduirez grandement vos trajets en déchèterie. Le broyage réduit de 5 fois en moyenne le volume des branchages. Économies et gain de temps, le paillis a tout bon !

Infos : 03 83 31 55 55



**ILS RÉPONDENT
À VOS QUESTIONS**

À la rencontre de Jérém, agent de la déchèterie communautaire...

En tant que particulier, je suis limité à 20 passages/an à la déchèterie. Que faire si j'ai besoin de passages supplémentaires ?
"Si au cours de l'année, votre nombre de passages est épuisé, une demande de passages supplémentaires (10 max) peut être adressée à la Comcom qui étudiera la recevabilité de cette demande."

J'ai un petit véhicule et je n'ai pas de remorque. Comment faire pour transporter mes gros volumes sans épuiser ma carte ?

"Avec votre carte de déchèterie, vous pouvez venir à la déchèterie avec n'importe quel véhicule. Ainsi, il est possible d'emprunter un véhicule à un ami/voisin même s'il n'est pas immatriculé en Meurthe et Moselle."

Suis-je limité en terme de volume par passage ?

"En tant que particulier, vous pouvez venir avec tout véhicule de moins de 3,5t. Mais vous n'êtes pas limité en terme de volume par passage. Les bennes basculantes sont interdites"

Comment faire si je perds ma carte ou si elle est endommagée ?

"En cas de perte, il vous suffit de contacter le service Déchets. La précédente carte sera désactivée et une nouvelle vous sera attribuée contre une participation de 5€."

Si votre carte ne fonctionne pas ou plus, le problème pourra être solutionné à distance, et au pire des cas, une nouvelle carte vous sera remise gratuitement."

Je n'ai pas encore demandé de carte de déchèterie, comment dois-je procéder ?

"Il vous suffit d'aller sur notre site <https://www.comcom-sgc.fr> et de faire une demande en ligne. Vous serez contacté rapidement afin de venir, à la Comcom, récupérer votre carte."

Et si je n'ai pas internet ?

"Vous pouvez prendre rdv par téléphone avec le service Déchets. Il vous suffira de vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une copie de votre pièce d'identité. Votre carte sera disponible sous quelques jours. Si vous êtes dans l'indisponibilité de venir, un tiers pourra la récupérer en présentant une copie de votre pièce d'identité à l'accueil de la Comcom."

Comment optimiser mon trajet à la déchèterie ?

"Pensez à compartimenter vos déchets avant leur transport en déchèterie. Il est plus simple de déposer vos déchets déjà triés plutôt que de faire le tri sur place. Et pour les meubles, vous pouvez les mettre en morceaux afin de faciliter leur transport et leur manutention."

LE BON GESTE TRI

**LES PETITS ALUS SE TRIENT AUSSI !
À JETER AVEC LES EMBALLAGES**



Le saviez-vous ? Des petits nouveaux sont maintenant acceptés dans le conteneur jaune des emballages. Plus besoin de vous interroger sur les petits objets métalliques : capsules de café, bougies chauffe-plat ou encore capsules de bouteilles sont à mettre au point tri emballage. Sortez ces déchets de votre bac noir et offrez-leur une seconde vie, adoptez le réflexe : **petits alus = emballages** !

ANIMS TRI

Notre Ambassadeur du TRI, Alexis Guillemain, vous donne rendez-vous sur les sites des points Tri de chaque commune à partir de cet été pour un temps d'échange et d'animation sur les bons gestes du Tri à adopter, dans la bonne humeur et la bienveillance. Alors n'hésitez pas à aller à sa rencontre !

Ces animations se feront de 14h30 à 16h30 aux dates suivantes :

- 20/07/2021 : Jeandelaincourt
- 22/07/2021 : Erbéviller/Amezule
- 27/07/2021 : Bey/Seille
- 29/07/2021 : Velaine s/s Amance
- 03/08/2021 : Leyr
- 05/08/2021 : Lenoncourt
- 10/08/2021 : Phlin
- 12/08/2021 : Cerville
- 17/08/2021 : Moivrons
- 19/08/2021 : Dommartin s/s Amance
- 24/08/2021 : Arraye-et-Han

Les dates vous seront communiquées via facebook et affichées sur votre Point Tri. N'oubliez pas, le meilleur déchet c'est celui que l'on ne produit pas !

Le service Gestion des Déchets est à votre écoute :
03 83 31 55 55 | les matins de 9h à 12h30 du lundi au jeudi | sur rdv les après-midi de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi | gestion-dechets@comcom-sgc.fr

Avec le soutien de CITEO © Service communication Comcom - Merci de ne pas jeter sur la voie publique



VOTRE SERVICE DÉCHETS POUR 2022

Le marché régissant collectes et traitements de nos déchets ménagers, arrive à échéance à la fin de cette année.

Une quinzaine d'élus se sont penchés au cours des derniers mois sur le nouveau service à vous proposer à partir du 1^{er} janvier 2022, en prenant en considération les besoins des usagers.

Suite à l'extension des consignes de tri appliquée depuis 2 ans, seuls 3 bacs sur 10 sont présentés le jour de la collecte des Déchets Ménagers Résiduels. **Par conséquent, à partir de 2022, le camion benne passera dans chaque commune une semaine sur deux.**

La question de collecte en porte à porte des déchets recyclables a été abordée mais écartée en raison d'un coût important à répercuter aux usagers (200 000€/an hors évolution du coût de traitement).

La collecte du tri continuera à se faire en Point d'Apport Volontaire mais le nouveau marché comprendra un nombre de passages de collecte plus important sur les points fortement fréquentés. Le parc de conteneurs vieillissant sera progressivement remplacé dans les années à venir.

Le nouveau marché est actuellement en phase de consultation.

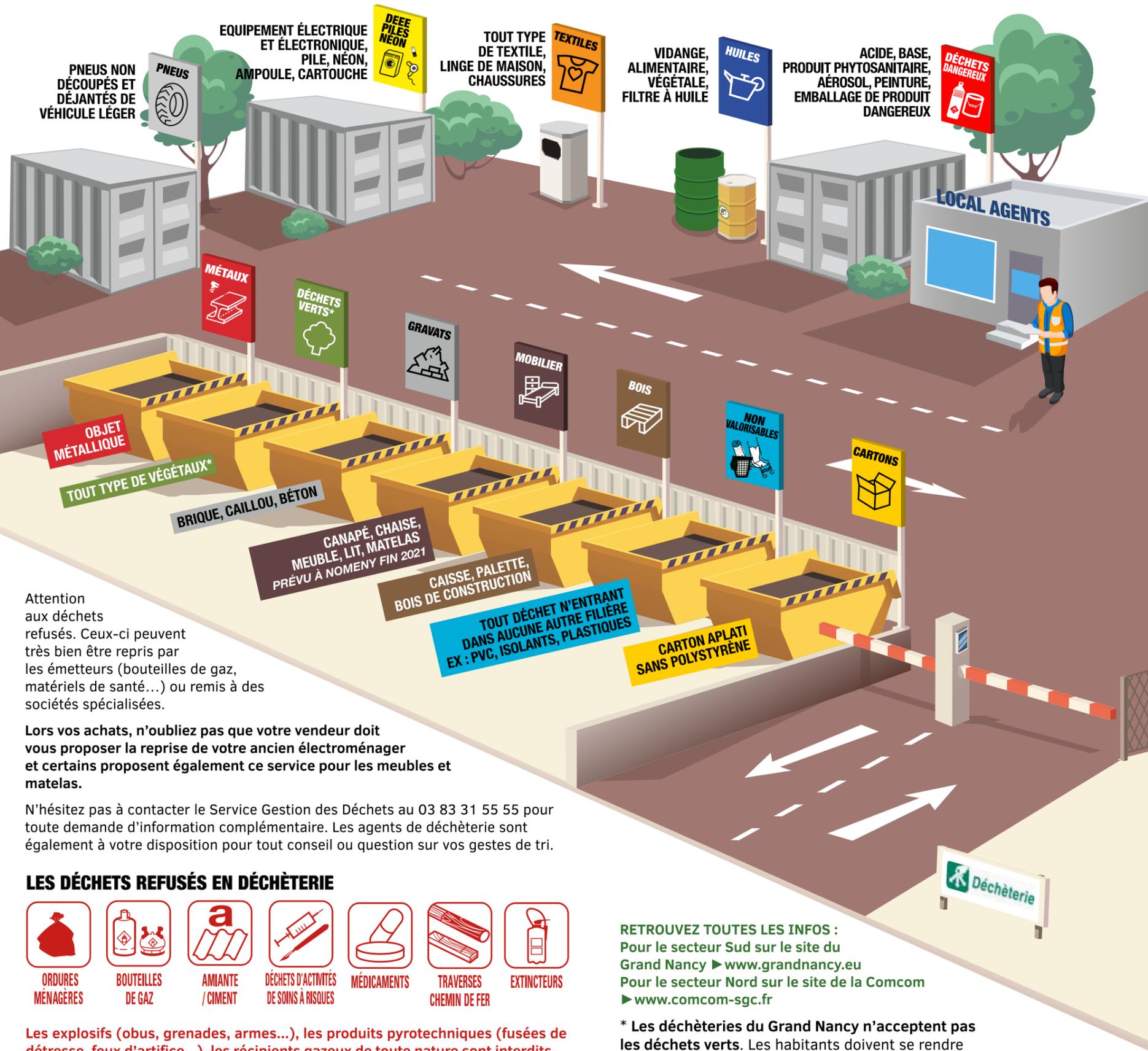
Courant septembre, vos élus se prononceront sur les modalités de traitement des déchets pour 2022. À l'heure actuelle, nous ne savons pas si la réduction du nombre de passages du camion suffira à compenser la hausse des coûts de traitement, les tarifs pourraient évoluer en conséquence. Vous serez informés de ces évolutions avant la fin d'année 2021.

Valorisons, recyclons, réduisons nos déchets pour en maîtriser le coût !

ZOOM SUR...

QUELS DÉCHETS APPORTER À LA DÉCHÈTERIE ?

Pour se débarrasser de ses déchets non collectés en porte-à-porte ou aux Points d'Apports Volontaires, les habitants et professionnels de la Comcom peuvent se rendre sur les différentes déchèteries réparties sur le territoire. La déchèterie de Nomeny accueille les habitants du secteur Nord alors que les habitants du Sud ont accès aux déchèteries du Grand Nancy. Les déchets y sont triés par catégories pour être valorisés et traités.



Attention aux déchets refusés. Ceux-ci peuvent très bien être repris par les émetteurs (bouteilles de gaz, matériels de santé...) ou remis à des sociétés spécialisées.

Lors vos achats, n'oubliez pas que votre vendeur doit vous proposer la reprise de votre ancien électroménager et certains proposent également ce service pour les meubles et matelas.

N'hésitez pas à contacter le Service Gestion des Déchets au 03 83 31 55 55 pour toute demande d'information complémentaire. Les agents de déchèterie sont également à votre disposition pour tout conseil ou question sur vos gestes de tri.

LES DÉCHETS REFUSÉS EN DÉCHÈTERIE



Les explosifs (obus, grenades, armes...), les produits pyrotechniques (fusées de détresse, feux d'artifice...), les récipients gazeux de toute nature sont interdits.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS :
 Pour le secteur Sud sur le site du Grand Nancy ► www.grandnancy.eu
 Pour le secteur Nord sur le site de la Comcom ► www.comcom-sgc.fr

* Les déchèteries du Grand Nancy n'acceptent pas les déchets verts. Les habitants doivent se rendre aux trois plateformes de compostage du territoire.

DÉCHÈTERIE OR NOT DÉCHET—TRI ?

Vous avez profité du confinement pour faire du tri ? Vous vous retrouvez avec des objets inutiles, cassés... ? Ces déchets ne vont pas dans votre poubelle et vous ne savez pas comment vous en débarrasser ?

Avant d'aller à la déchèterie, posez-vous les bonnes questions : réparations, transformations, dons... de nombreuses solutions s'offrent à nous.

Votre objet ne fonctionne plus, plutôt que d'en acheter un nouveau, ne peut-il pas être réparé ? Des Repair Cafés fleurissent partout en France, le principe est simple : se retrouver une ou plusieurs fois par mois dans un lieu prédéfini pour réparer gratuitement ses objets avec l'aide d'experts bénévoles.



Et si votre vieille échelle en bois devenait une étagère ? De nombreux tutoriels existent sur internet, avec de l'imagination et un peu d'huile de coude, il est possible de donner une 2nde vie à certains objets en les transformant. Et hop, un déchet en moins... et la fierté d'avoir créé !

Vous n'en pouvez plus de voir ce vase offert par belle-maman ? Et si vous le donniez à une association ou le troquiez, il pourra (peut-être) faire le bonheur de quelqu'un d'autre. La Métropole du Grand Nancy a, par exemple, créé un site collaboratif www.jedonnejetroque.grandnancy.eu.

Vous avez envisagé toutes les solutions ? Il est alors temps de vous rendre à la déchèterie. 1^{ère} étape : pensez à regrouper vos déchets par catégorie dans votre véhicule, cela vous évitera des déplacements inutiles au sein de la déchèterie et optimisera votre trajet et votre temps sur place. N'hésitez pas à venir accompagné si vous en éprouvez le besoin, les agents sont là pour vous renseigner et sont à votre écoute mais ils n'ont pas vocation à décharger votre véhicule.

La "Déchet-Tri" porte bien son nom, c'est le lieu qui permet de trier, recycler et valoriser le maximum des déchets pour limiter au maximum leur enfouissement et leur incinération.

La nouvelle loi sur l'économie circulaire fixe un objectif de réduction de 15% de nos déchets ménagers en 2030 et si on se lançait le défi de faire mieux ? Avançons dans ce sens, tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

LE TUTO ÉCOLO

Transformer de vieilles chaises en banc

Si vous avez quelques vieilles chaises, n'hésitez pas à les recycler pour en faire un sublime banc d'entrée !

Mode d'emploi :

- Utilisez trois chaises (ou plus) selon la longueur de banc que vous désirez,
- Commencez par retirer les coussins ou assises des chaises. Alignez les chaises, retirez les accoudoirs des chaises sauf un à chaque extrémité,
- En utilisant de la colle à bois et des pinces, attachez les pattes des chaises ensemble. Une fois les pieds collés, enfoncez quelques vis à tête plate dans les pieds pour plus de soutien,
- Vissez les planches (achetées ou récupérées) qui serviront d'assise, avec des vis à tête plate directement dans le cadre de la chaise. Remplissez les trous de vis avec du mastic à bois,
- Peignez ensuite les chaises dans la couleur de votre choix. Ajoutez quelques coussins et le tour est joué !

Source : <http://spoonfulofimagination.com>